

Cheffe de division

Sylvie Philippe
Tél. 03 89 21 56 32
Mél : sylvie.philippe@ac-strasbourg.fr

**Bureau de la gestion collective
des personnels du 1^{er} degré**

Affaire suivie par :
Aline Maréchal
Tél. 03 89 21 56 19
Mél : aline.marechal@ac-strasbourg.fr

52-54 avenue de la République
B.P. 60092
68017 Colmar cedex

Colmar, le 8 juin 2022

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
du Haut-Rhin,

Objet : Appel à candidature – directions d'écoles deux classes et plus pour l'année scolaire 2022-2023

Suite à la première phase du mouvement intra-départemental 2022, plusieurs postes de directions d'écoles de deux classes et plus sont vacants à la prochaine rentrée scolaire.

Les candidats intéressés par l'un des postes listés dans le présent appel enverront une lettre de candidature, sous couvert de leur IEN à i68d1@ac-strasbourg.fr pour le 17 juin 2021.

Les candidatures seront examinées dans l'ordre suivant :

- les enseignants inscrits sur liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école et n'exerçant pas au 1^{er} septembre 2022 sur une direction, par AGS décroissante.
- les enseignants non titulaires de la liste d'aptitude de directeur d'école, sous réserve de l'avis favorable de leur IEN, par AGS décroissante.

Les enseignants nommés au 1^{er} septembre 2022 sur une direction d'école, ou ceux assumant les fonctions de chargés d'école, ne sont pas autorisés à postuler sauf situations particulières avec l'accord de l'IEN.

Il est demandé aux enseignants intéressés par plusieurs postes de directions de bien vouloir les classer par ordre de préférence.

La nomination se fera :

- à titre provisoire pour les enseignants restés sans affectation à l'issue de la première phase du mouvement.
- en affectation à l'année (AFA) avec réservation du poste d'origine pour les enseignants titulaires d'un poste au 1^{er} septembre 2022.

ALTKIRCH

E.E.PU Heimersdorf (3 classes).
E.P.PU INTERCOMMUNALE Hindlingen (6 classes).
E.P. Illtall (5 classes).

ANDOLSHEIM

E.P.PU ALFRED BUSSE Algolsheim (4 classes).
E.E.PU GROUPE SCOLAIRE Dessenheim (4 classes).
E.P.PU LES ADONIS Heiteren (4 classes).

GUEBWILLER

E.P.PU ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE Jungholtz (6 classes).

RIEDISHEIM

E.P. Jean d'Ormesson Habsheim (10 classes)

SAINT LOUIS

E.M.PU JULES VERNE Saint-Louis (4 classes).
E.P.PU G.S LES COQUELICOTS Michelbach Le Bas (5 classes).

THANN

E.E.PU INTERCOMMUNALE Willer sur Thur (4 classes).
E.P.PU LES ABEILLES Masevaux Niederbrück (8 classes).

WITTELSHEIM

E.M.PU LES CHEVREUILS Lutterbach (2 classes).
E.M.PU AMELIE 2 Richwiller (2 classes).

WITTENHEIM

E.M.PU FERNAND ANNA Wittenheim (3 classes).
E.E.PU CLE DES CHAMPS Ruelisheim

**P. l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin
L'adjoint au directeur académique
chargé du 1^{er} degré**

signé

Philippe Venck